

FILIALES, SUCCURSALES ET DIRECTIONS RÉGIONALES

BORDEAUX - Filiale	5, rue Fondaudège.
CHATEAURoux - Filiale	38, rue Victor-Hugo.
CHERBOURG - Succursale	5, avenue Carnot.
DIJON - Filiale	28, place Darcy.
LA GARENNE - Succ. Banlieue Parisienne	9, boulevard National.
LILLE - Filiale	7, 9, 11, rue Faldherbe.
LYON - Filiale	141, rue de Vendôme.
MARSEILLE - Filiale	141, avenue du Prado.
NANCY - Filiale	6, rue Claude-Charles.
NANTES - Filiale	5, quai de l'Île-Gloriette.
NICE - Succursale	17, rue de Rivoli.
NIMES - Société des Grands Garages du Gard	6 et 8, rue de Montpellier.
REIMS - Grands Garages de Champagne	42, rue Buirette.
ROUEN - Succursale	116, av. du Mont-Riboudet.
TOULOUSE - Filiale	4 bis, boulevard Carnot.
TOURS - Filiale	15, boulevard Béranger.

ALENÇON - D. R. Normandie	33, boul. Lenoir-Dufresne.
BÉZIERS - D. R. Languedoc	5, rue des Loix.
CHAMBERY	Quai de la Rize.
GRENOBLE - D. R.	4, avenue Alsace-Lorraine.
LIMOGES - D. R.	3, rue Jean-Jaurès.
MONTBÉLIARD - D. R. de Franche-Comté	Avenue des Alliés.
NANTES - D. R. de Bretagne	5, quai de l'Île-Gloriette.
ORLÉANS - D. R.	4, place de la République.
PAU - D. R. de Gascogne	3, chemin Labourdette.
VICHY - D. R. du Centre	5, rue de Flandre.

ALGER	TUNIS	CASABLANCA
19-21, boul. Baudin	93, rue du Portugal	66-80, boul. de la Gare

EXPOSITION A PARIS

68, quai de Passy (16°).	39, boulevard Richard-Lenoir (11°)
1, place de l'Opéra (1°).	74, boul. Beaumarchais (11°).
15, rue du Louvre (2°).	29, boulevard Diderot (12°).
33, boul. Saint-Martin (3°).	98, avenue d'Orléans (14°).
131, boul. Saint-Germain (6°)	45, rue Lecourbe (15°).
35, rue Malar (7°).	71, av. de la Grande-Armée (16°).
145, rue de l'Université (7°).	19, rue de Passy (16°).
65, av. des Champs-Élysées (8°).	6-8, rue Pergolèse (16°).
30, av. des Champs-Élysées (8°).	24, boul. Gouvion-Saint-Cyr (17°).
53, rue Pierre-Charron (8°).	122, boulevard Berthier (17°).
7, rue Rochechouard (9°)	136, boul. Malesherbes (17°).
84, rue de Clichy (9°).	130-156, boul. Jean-Jaurès, Clichy.
182, rue Lafayette (10°).	73, route d'Orléans, Montrouge.

CENTRE DE LIVRAISON (Région Parisienne)
9, Boul. National - LA GARENNE

MAGASIN CENTRAL & DIRECTION des PIÈCES DÉTACHÉES
102, Rue Danton -- LEVALLOIS-PERRET

POUR RENSEIGNEMENTS ET ESSAIS

s'adresser à tous les Agents de la Marque et à nos Succursales

D. C.

Borger-Levrault, Nancy. -- 33.

R. C. Seine 78412

TARIF A

Société Anonyme des Automobiles

Peugeot

au Capital de 250 Millions de Francs

DIRECTION GÉNÉRALE

SERVICES ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES ET COMMERCIAUX

SERVICES DE VENTE FRANCE ET EXPORTATION

ATELIER CENTRAL DE RÉPARATIONS

68 à 104, QUAI DE PASSY - PARIS (16°)

Tarif au 1^{er} Octobre 1933

MODÈLES

201

et 301



VÉHICULES
UTILITAIRES

Adresse Télégraphique.
PEUGEOTFACV-PARIS
R. C. Seine 78412

Téléphones.

Auteuil 82.00 à 82.09
Int. Auteuil 21 (5 l. groupées)

VOITURES DE TOURISME ET VOITURES MIXTES

(Tous les modèles sont munis exclusivement de glaces de sécurité)

Taxe 6 % incluse

	Prix	Code
Châssis tourisme 201 B. R. Bloctube roues AV indep., moteur self-amorti, Amortisseurs huile double effet, impôt 6 CV.	Coupé-conduite intérieure 2 portes, pneus superconfort 130×40 (sans amortisseurs).	15.900 BETERDEUX
	Conduite intérieure normale 4 portes, pneus super 140×40	17.500 BENOR
	Conduite intérieure luxe 4 portes, pneus super 140×40 . . .	18.600 BETERLUX
	Conduite intérieure commerciale, pneus super 140×40 . . .	17.900 BETERCOME
	Conduite intérieure normale 5 places.	20.500 CERNOR
Châssis tourisme 301 C. R. Bloctube, roues AV indep., Amortisseurs huile double effet, moteur self-amorti, boîte vitesses silencieuse avec synchronesh impôt 8 CV. Tous modèles sur pneus superconfort 150×40	Conduite intérieure spéciale grand luxe aérodynamique.	22.800 CERCALUX
	Roadster 2 places (avec spider 2 places)	25.000 CEROAD
	Cabriolet décapotable grand luxe 4 places.	26.000 GERBRIO
	Berline grand luxe 4 places, 4 glaces, 2 portes	26.000 GERBER
	Supplément pour toit ouvrant	1.000 CERBERTO
	Berline spéciale grand luxe aéro- dynamique	28.500 AEROBER
	Coach-Golf grand luxe 4 places, 2 glaces, 2 portes (avec amé- nagement spécial de la malle).	26.000 CERGOACH
	Coach-Golf grand luxe décapo- table	27.500 DECAGOACH
	Conduite intérieure tourisme sport grand luxe 4 places, 4 portes, 4 glaces, toit ouvrant	26.000 CERTOUR
	Châssis tourisme long 301 L. R. Mêmes caractéristiques que le 301 C. R. Pneus superconfort 160×40	Conduite intérieure familiale luxe 6 glaces, 7 places face route
Conduite intérieure commerciale 5 places, places AR amo- vibles, panneaux protection.		21.500 LONGCOME
Supplément pour strapontins.		300 LONCOMIN

VÉHICULES INDUSTRIELS

(Taxe 2 % incluse)

Caractéristiques générales	Tous les véhicules industriels sont montés sur châssis " Bloctube ", ont les roues AV indépendantes et compor- tent le moteur " Self-amorti ", et toutes glaces de sécurité.	
	Prix	Code
Châssis 201 B. R. Charge utile : 400 kgs. Pneus Confort 12×45 AV 13×45 AR et secours.	Boulangère rapide	16.500 BOULRAP
	Modèle spécial avec ballon amovible	16.900 BOULAMO
	Fourgon de livraison rapide . . .	16.900 FOURRAP
Châssis utilitaire type S. K. Charge utile : 600/750 kgs. Pneus Confort 12×45 AV 14×45 AR et secours.	Châssis nu équipé avec ailes et marchepieds	14.900 ESKA
	Châssis équipé avec cabine	16.900 ESKABI
	Camionnette bâchée	18.400 ESKAMO
	Modèle spécial avec ballon amovible	18.900 ESKAMOVI
	Fourgon de livraison	18.900 ESKAFOU
Châssis utilitaire type M. K. Charge utile : 1000/1200 kgs. Monte de pneus ordinaires (5 trous)	Châssis nu équipé avec ailes et marchepieds	17.200 MILKA
	Avec roues AR jumelées	17.900 MILKAJU
	Châssis équipé avec cabine. . . .	19.200 MILKABI
	Avec roues AR jumelées	19.900 MILKABIJU
	Camionnette bâchée	21.400 MILKAMO
	Avec roues AR jumelées	22.100 MILKAMOJU
	Fourgon de livraison	21.900 MILKAFOU
	Avec roues AR jumelées.	22.600 MILKAFOUJU
	Modèles spéciaux : ambulance, benne, fourgon à grande capacité, laitière, etc.	Sur devis
	Remorques : Modèles spéciaux pour adaptation à nos châssis types 201 et 301	Sur devis

(Demander notice spéciale.)

TARIF GÉNÉRAL DE VENTE PAR PAIEMENTS ÉCHELONNÉS

TYPE	PRIX DU TARIF	6 Mensualités		9 Mensualités		12 Mensualités		15 Mensualités		18 Mensualités		24 Mensualités		
		Verse- ment à la livraison	Montant de chaque traite	Verse- ment à la livraison	Montant de chaque traite	Verse- ment à la livraison	Montant de chaque traite	Verse- ment à la livraison	Montant de chaque traite	Verse- ment à la livraison	Montant de chaque traite	Verse- ment à la livraison	Montant de chaque traite	
TYPE 201 B. R. :														
Coupé-conduite intérieure	15.900	2.585	1.985	2.890	1.385	2.915	1.005	3.075	805	3.180	675	3.700	500	
Conduite intérieure normale.	17.500	3.050	2.185	3.155	1.470	3.360	1.110	3.605	885	3.755	740	5.300	500	
Conduite intérieure luxe	18.600	3.350	2.325	3.495	1.555	3.695	1.180	3.890	945	4.145	785	6.400	500	
Conduite intérieure commerciale	17.900	3.160	2.235	3.305	1.500	3.490	1.135	3.660	910	3.920	755	5.700	650	
TYPE 301 C. R. :														
Conduite intérieure normale	20.500	3.910	2.560	4.060	1.720	4.285	1.300	4.515	1.040	4.775	865	4.220	700	
Conduite intérieure luxe	22.800	4.555	2.850	4.720	1.915	5.000	1.445	5.270	1.155	5.480	965	4.480	800	
Conduite intérieure grand luxe aérodynamique	28.500	6.210	3.560	6.435	2.390	6.705	1.810	7.070	1.445	7.375	1.205	10.180	800	
Roadster grand luxe	25.000	5.190	3.125	5.365	2.100	5.670	1.585	5.920	1.270	6.260	1.055	6.680	800	
Cabriolet décapotable grand luxe	26.000	5.475	3.250	5.695	2.180	5.955	1.650	6.250	1.320	6.540	1.100	7.680	800	
Berline grand luxe	26.000	5.475	3.250	5.695	2.180	5.955	1.650	6.250	1.320	6.540	1.100	7.680	800	
Berline grand luxe aérodynamique	28.500	6.210	3.560	6.435	2.390	6.705	1.810	7.070	1.445	7.375	1.205	10.180	800	
Coach-golf grand luxe	26.000	5.475	3.250	5.695	2.180	5.955	1.650	6.250	1.320	6.540	1.100	7.680	800	
Coach-golf grand luxe décapotable.	27.500	5.920	3.435	6.100	2.310	6.415	1.745	6.740	1.395	7.005	1.165	8.180	800	
Conduite intérieure tourisme sport	26.000	5.475	3.250	5.695	2.180	5.955	1.650	6.250	1.320	6.540	1.100	7.680	800	
TYPE 301 L. R. :														
Conduite intérieure familiale luxe	23.900	4.890	2.985	5.065	2.005	5.335	1.515	5.630	1.210	5.870	1.010	5.580	800	
Conduite intérieure commerciale	21.500	4.195	2.685	4.345	1.805	4.570	1.365	4.845	1.090	5.055	910	3.180	800	
VÉHICULES INDUSTRIELS :														
400 kg.	Boulangère rapide.	16.500	2.760	2.060	2.470	1.385	3.075	1.045	3.275	835	3.475	695	4.300	500
	Fourgon rapide.	16.900	2.875	2.110	3.020	1.415	3.200	1.070	3.405	855	3.550	715	4.700	500
	Châssis nu équipé	14.900	2.300	1.860	2.405	1.250	2.565	945	2.750	755	2.900	630	—	—
	Châssis avec cabine	16.900	2.875	2.110	3.020	1.415	3.200	1.070	3.405	855	3.550	715	4.700	500
600-750 kg.	Camionnette bâchée	18.400	3.290	2.300	3.425	1.545	3.665	1.165	3.825	935	4.015	780	6.200	500
	Fourgon de livraison	18.900	3.450	2.360	3.590	1.585	3.775	1.200	3.990	960	4.200	800	6.700	500
	Châssis nu équipé	17.200	2.945	2.150	3.065	1.445	3.280	1.090	3.505	870	3.700	725	—	—
	Châssis avec cabine	19.200	3.520	2.400	3.685	1.610	3.915	1.215	4.090	975	4.350	810	2.920	700
1000-1200 kg.	Camionnette bâchée	21.400	4.155	2.675	4.380	1.795	4.585	1.355	4.810	1.085	5.085	905	3.080	800
	Fourgon de livraison	21.900	4.310	2.785	4.475	1.835	4.700	1.390	4.975	1.110	5.220	925	3.580	800

Versement à la commande de 2.000 fr.

N. B. - Toute demande d'ouverture de crédit donne lieu à un versement de Fr. 75. — pour frais de constitution de dossier. Cette somme reste, dans tous les cas, acquise à la Société.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Pour faciliter les opérations administratives de la livraison, nous demandons instamment à nos clients de ne pas prendre livraison eux-mêmes à nos entrepôts des véhicules dont ils se sont rendus acquéreurs, mais d'en laisser le soin à celui de nos concessionnaires ou agents auquel ils ont passé leur ordre d'achat.

1° Nos tarifs, catalogues et notices ne peuvent être considérés comme une offre ferme des modèles qu'ils décrivent et les commandes ne nous engageant qu'après ratification de notre part; elles ne prennent date, pour la livraison, qu'après versement de l'acompte spécifié ci-contre.

Ce versement ne comporte nullement, pour l'acheteur, la faculté de se dédire de sa commande moyennant l'abandon de son acompte qui, en cas d'annulation de l'ordre, nous reste acquis à titre d'indemnités sous réserve de tous nos droits, à moins que l'acheteur ne se trouve dans un des cas ci-dessous visés (majoration de plus de 15%, retard de plus de trois mois sur le délai indiqué). Le paiement du solde doit être effectué avant la livraison ou l'expédition de l'usine.

La voiture ne peut être livrée qu'à l'acheteur.

Nos concessionnaires, n'étant pas nos mandataires, sont seuls responsables, vis-à-vis de leurs clients, de tous engagements pris par eux. Les engagements pris par nos voyageurs et vendeurs ne sont valables qu'autant qu'ils sont ratifiés par nous. Il est interdit à nos concessionnaires d'apporter un changement quelconque à nos conditions de vente.

2° Étant donnée l'incertitude dans laquelle nous nous trouvons au sujet du prix des matières premières et de la main-d'œuvre et les fluctuations qui peuvent se produire entre la passation de l'ordre et son exécution, les prix figurant sur nos tarifs ne sont donnés qu'à titre indicatif, le **prix appliqué étant celui en vigueur au jour de la livraison**. L'acheteur bénéficie de la baisse ou subit la hausse. Dans le cas où cette dernière excéderait 15% du prix en vigueur au jour de l'achat, il pourrait annuler son ordre, au plus tard, le lendemain du jour de la réception de l'avis de mise à sa disposition du véhicule, et l'acompte versé lui serait remboursé sans intérêts.

D'autre part, le **bénéfice de la baisse n'est pas applicable dans le cas de vente avec reprise** prévu au paragraphe 4 ci-après.

3° En raison de la variété des circonstances qui peuvent influer sur la production, la date de livraison n'est donnée qu'à titre indicatif, étant entendu que nous ferons toujours notre possible pour livrer à cette date, mais que **nous nous réservons**, à partir de ladite date, **une marge de trois mois**. Ces trois mois écoulés, le client qui n'aura pas eu livraison, pourra nous mettre en demeure de livrer et, quinze jours seulement après cette mise en demeure, demander la résiliation. Cette résiliation entraînera simplement pour nous l'obligation de restituer l'acompte versé, sans intérêts ni indemnité. Si l'exécution est demandée, il ne sera pas dû d'intérêts moratoires.

Toutefois, si dans ce délai de trois mois, une voiture du type demandé, mais dont la peinture ou la garniture intérieure ne serait pas celle stipulée à la commande, est offerte à l'acheteur, celui-ci ne pourra pas se prévaloir du droit de résiliation ci-dessus. Enfin, ce délai pourra être prorogé d'une durée égale en cas de force majeure (grèves, incendies, inondations, etc...).

4° Lorsqu'il a été convenu de la reprise d'une voiture d'occasion, cette reprise est subordonnée à la livraison d'une voiture neuve. Par suite, il est formellement convenu que la résiliation, pour quelque cause que ce soit, annule de plano l'obligation pour le concessionnaire ou l'agent d'effectuer la reprise, celle-ci n'étant, en définitive, qu'un paiement partiel en nature de la voiture neuve.

D'autre part, en cas de résiliation du fait de l'acheteur, le concessionnaire ou l'agent, si la voiture d'occasion est alors en sa possession, devra la rendre à l'acheteur sans que ce dernier puisse lui réclamer de dommages-intérêts pour usage du véhicule, privation ou toute autre cause; si, au moment de la résiliation, la voiture de reprise avait été vendue par le concessionnaire ou l'agent, ce dernier sera seulement tenu de rembourser le prix justifié sur facture auquel il l'aurait revendue, sous déduction d'une commission de 5% et du montant des impôts et frais afférents à la revente du véhicule d'occasion.

5° Tout acheteur prévenu de l'achèvement de son châssis ou de sa voiture, doit régler le solde du prix et prendre livraison du véhicule dans les **cinq jours**; passé ce délai, il lui sera compté 15 frs par jour

pour frais de garage. Nous nous réservons, en outre, le droit soit de disposer de la voiture en faveur d'un autre client et d'en reporter la livraison à une date ultérieure, soit d'annuler la commande sous réserve de tous nos droits, auquel cas l'acompte versé nous restera acquis à titre de dommages-intérêts, sans préjudice des dommages-intérêts complémentaires qui pourraient être dus.

Notre responsabilité se trouve dérogée par la prise en charge des véhicules ou par l'ordre d'expédition.

6° Nous nous réservons la faculté d'apporter à nos modèles de châssis et de carrosseries toutes modifications, suppressions et améliorations que nous jugerions désirables, sans obligation pour nous d'apporter ces modifications aux véhicules des mêmes modèles précédemment livrés.

7° Nos véhicules sont garantis pendant six mois, à dater du jour de la délivrance des procès-verbaux des Mines par nous, contre tout vice de construction ou défaut de matière, mais nous ne répondons pas d'une avarie résultant d'une négligence, d'une mauvaise utilisation de la voiture, d'une surcharge même passagère, ou de l'inexpérience du conducteur.

La garantie se borne à l'échange pur et simple de la pièce reconnue défectueuse par nous ou à sa remise en état, à notre convenance, les pièces étant livrées dans nos Usines, sans que nous ayons à participer en aucune manière aux frais de main-d'œuvre occasionnés par le démontage et le remontage, ni aux frais et conséquences de l'immobilisation du véhicule.

Nous déclinons formellement toute responsabilité quelle qu'elle soit à raison des vices ou défauts pouvant exister dans les articles fabriqués par nous, notamment à raison des accidents de personnes ou de choses qui en résulteraient, ou lorsqu'une de nos voitures aura été transformée, modifiée ou réparée en dehors de nos ateliers.

Les échanges ou les remises en état de pièces faits au titre de la garantie ne peuvent avoir pour effet de prolonger la durée de celle-ci.

La garantie ne s'étend ni aux organes de nos voitures qui portent la marque de nos fournisseurs, ni aux accessoires, ni aux pneumatiques.

8° Nos prix s'entendent nets pour châssis ou voitures, non emballés, pris à nos Usines; nous nous réservons de réclamer des dommages-intérêts à toute personne qui vendrait ou offrirait des véhicules neufs de notre marque à des prix autres que ceux portés sur le catalogue en raison du préjudice que ce fait peut nous causer.

En outre tout véhicule vendu, soit au comptant soit à crédit, au-dessous du prix porté au tarif en cours, qu'il s'agisse d'un rabais quelconque en nature ou en espèces, ne pourra, en aucun cas, bénéficier de la garantie prévue à l'article 7 ci-dessus.

9° Nos concessionnaires et nos clients s'interdisent, en acceptant nos conditions générales de vente, de faire figurer directement ou indirectement, notamment par l'intermédiaire d'agents, de sous-agents ou de carrossiers, les véhicules de notre marque dans les Expositions, Courses, ou Concours, sans autorisation spéciale de notre part. Ils s'interdisent également de faire toute publicité quelconque concernant les raids, records ou performances ayant pour but de mettre en relief la vitesse, la consommation ou les qualités de nos véhicules.

10° En cas de vente de châssis nus, nous engageons nos clients, nos concessionnaires et agents et les carrossiers qui établissent des caisses pour ces châssis, à bien consulter nos schémas et les instructions relatives au montage des carrosseries et à s'assurer qu'ils ont bien le schéma qui se réfère au numéro du châssis qui leur est vendu. Nous déclinons toute responsabilité en cas de mauvaise application.

11° En cas de contestation quelconque relative à l'exécution de la vente ou à l'application de la garantie des voitures, les Tribunaux de la Seine seront seuls compétents, de convention expresse, même en cas de demande incidente, de demande en garantie ou en cas de pluralité de défendeurs, qu'il s'agisse d'une action exercée en vertu du contrat civil ou commercial, ou d'une action fondée sur un quasi-délit par application des articles 1382 et suivants du Code Civil. Les divers modes d'expédition ou de paiement, nos dispositions, acceptations de règlements ou expéditions contre remboursement, ainsi que le lieu de livraison, ne peuvent opérer ni novation, ni dérogation à cette clause attributive de juridiction.

Toutefois, la faculté est réservée à nos Concessionnaires et Agents d'assigner leurs clients devant les Tribunaux dont dépend le Siège Social ou le domicile du Concessionnaire ou de l'Agent. Dans le cas où cette dernière faculté serait exercée, le client ne pourra engager aucune demande, même par voie de demande reconventionnelle, ailleurs que devant les Tribunaux compétents de la Seine.